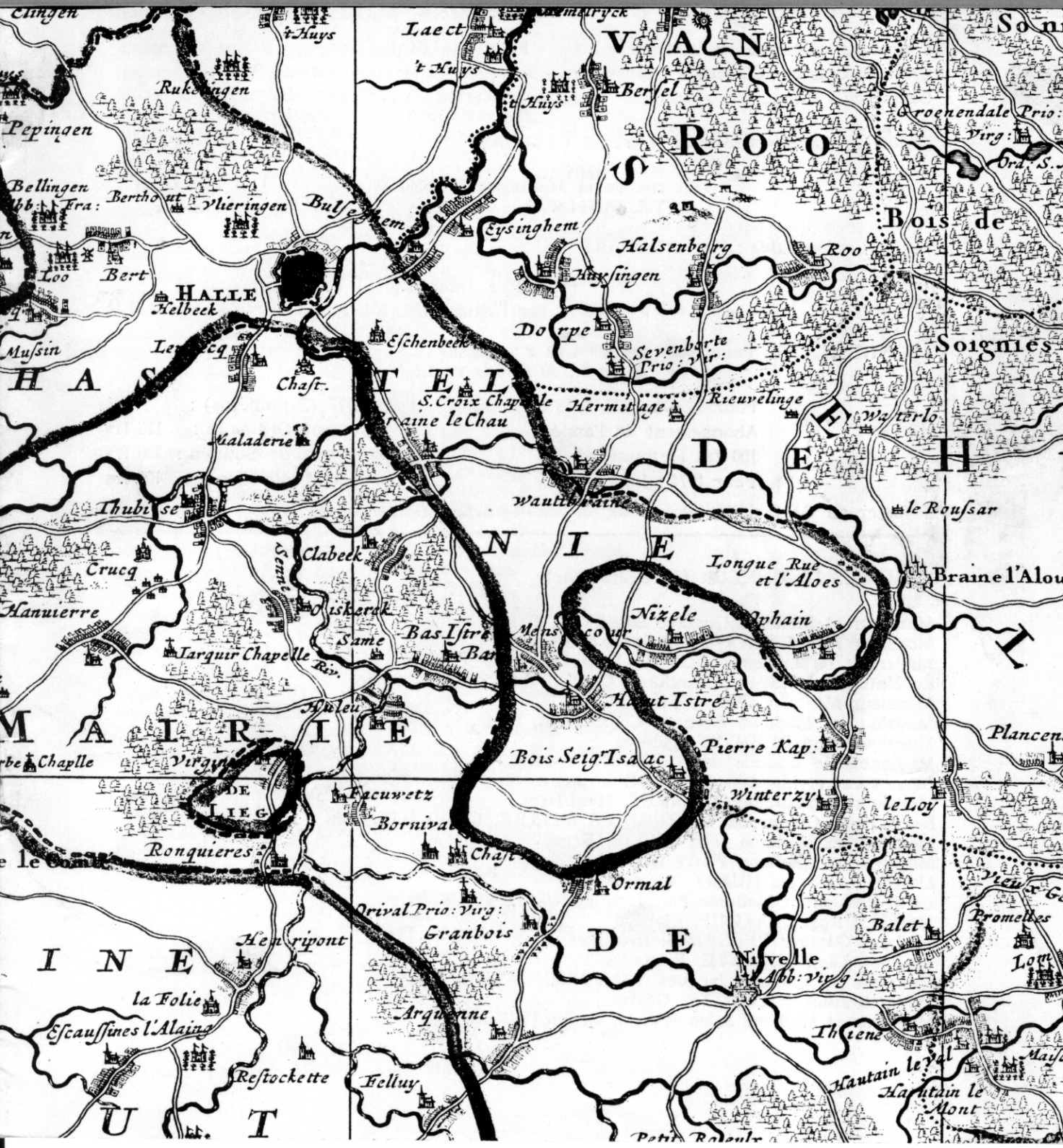
ENTRE SENNE ET SOIGNES

Trimestriel XXVI - 1977 9eme année



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS
« La Vigne »
rue de la Montagne 28, 1460 Ittre
Tél. 067/64.60.16

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE MEMBRE

Editeur responsable : Pierre HOUART

Centre International de Documentation
rue Belliard 220, 1040 Bruxelles - Tél. 02/734.51.74

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les nos 1 et 2 : épuisés
le no 3 : 50 frs; le no 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 et 1976 :
Abonnement de l'année :
100 frs (3 numéros)
Pour 1974 : 120 frs

Pour 1977 (3 numéros) :
Abonnement Ordinaire : **120 frs**
Abonnement de Soutien : **220 frs**
Abonnement d'Honneur : **400 frs**

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

MEMBRES D'HONNEUR (Première liste).

Monsieur et Madame Gustave BARBIER, Ittre.
Monsieur André BINARD, Braine-le-Comte.
Mademoiselle Lucienne BOMAL, Bruxelles.
Le Notaire et Madame Baudouin CASSART, Houdeng-Aimeries.
Monsieur Martel CATALA, Virginal.
Monsieur et Madame Bernard CROSNIER, Liège.
Monsieur Jean DEBUYST, Tubize.
Mademoiselle Isabelle de GERADON, Ittre.
Le Docteur et Madame André DE LAEY, Anvers.
Monsieur et Madame DEMARET, Haut-Ittre.
Le Marquis Olivier de TRAZEGNIES d'ITTRE, Corroy-le-Château.
Monsieur et Madame Jean GILLIS, Bruxelles.
Monsieur et Madame Pierre GILLIS, Nivelles.
Monsieur Georges HUART, Virginal.
Le Professeur et Madame Paul-Jacques KESTENS, Heverlee.
Monsieur Roger LATINIS, Clabecq.
Madame Gustave PELGRIMS, Bruxelles.
Madame Léon SERVAYE, Bruxelles.
Monsieur et Madame Jacques VANVAREMBERGH, Ittre.
Madame Jules WILMOTTE, Gesves.
Monsieur et Madame Jules WYAM, Braine-l'Alleud.

MEMBRES DE SOUTIEN (Première liste).

Madame Jean AMAND, Bruxelles.
Monsieur Léon BAGUET, Ecaussinnes-d'Enghien.
Monsieur et Madame Florent BALLANT, Ittre.
Monsieur et Madame Robert BAVAY, Haut-Ittre.
Monsieur Jean BERNARD, Braine-le-Comte.
Madame Edouard BOGAERT, Ittre.
Monsieur et Madame Alphonse BOUSSE, Ittre.
Monsieur et Madame Lucien BRANCART, Fauquez-Virginal.
Monsieur Jules BRIGODE, Fayt-lez-Manage.
Monsieur André CAMBY, Tubize.
Monsieur Roger CORNELIS, Linkebeek.
Monsieur Edouard CORNET, Rebecq-Rognon.
Monsieur Marcel CORTENBOSCH, Hal.
Monsieur Jules COUTURIAUX, Tubize.
LE CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, Bruxelles.
Madame Etienne DEBECKER, Bruxelles.
Monsieur et Madame Christian DE BRABANTER, Tubize.
Le Docteur et Madame Pierre DECAMPS, Braine-le-Comte.
Monsieur Aimé DECHIEF, Rebecq-Rognon.
Monsieur et Madame Eugène DEJEAN, Bruxelles.
Monsieur Omer DEKETELBUTTER, Virginal.
Monsieur Paul DELCORDE, Procureur du Roi, Nivelles.
Madame Roger DELFOSSE, Ittre.
Monsieur René DENYS, Rebecq-Rognon.
Monsieur Lucien DEPRET, Tournai.
Monsieur Michel DETRY, Virginal.
Monsieur Robert DEVREUX, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame André DEWULF, Virginal.
Monsieur Joseph D'HAENE, Braine-l'Alleud.
Monsieur Fernand DUBOIS, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Philippe du BOIS de RYCKHOLT, Bruxelles.
Le Comte et la Comtesse Axel du MONCEAU de BERGENDAL, Ittre.
Madame Roger FRAUD, Ittre.
Monsieur et Madame Christian GERVY, Braine-l'Alleud.
Monsieur et Madame Gustave GERVY, Ittre.
Le Docteur et Madame Jean-Marie GILLIS, Heverlee.
Monsieur Georges GILMANT, Braine-le-Comte.
Madame Madeleine GODEAU, Couillet.
Monsieur et Madame Michel GOSSIAUX, Ittre.
Madame Marie-Louise GREER, Tubize.
Monsieur Hans HOHN, Oldenburg (République Fédérale d'Allemagne).
Monsieur l'Abbé Emmanuel JACQUES, Curé de Virginal.
Le Vicomte et la Vicomtesse JOLLY, Maransart.
Monsieur l'Abbé Ferdinand LALOIRE, Curé Emérite de Virginal, Mariembourg.
Monsieur et Madame André MEURANT, Virginal.
Madame Yvonne MIL, Bruxelles.
Madame MORIAME, Tubize.
Monsieur et Madame José NANIOT-ALBRECHT, Braine-le-Comte.
Le Président à la Cour d'Appel et Madame Albert PIERART, Bruxelles.
Monsieur Alfred QUERTENMONT, Bruxelles.
Monsieur Henri SCHMIT, Theux.
Le Docteur et Madame Etienne SCHUERMANS, Virginal.
Le Baron Jean-Charles SNOY et d'OPPUERS, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.
Madame Jean-Claude STACHE, Ittre.
Madame Léontine SWYSEN, Liège.
Le Chevalier THYS, Grimbergen.
Monsieur et Madame André VANDERHAEGEN, Ittre.
Monsieur Marcel VAN DOREN, Bruxelles.
Monsieur Arthur VAN HEMELRYCK, Tubize.
Monsieur François VANSTALLE, Hal.

LES LIENS HISTORIQUES ENTRE ITTRE ET VIRGINAL :

LA SEIGNEURIE DE SAMME

LE territoire que forme l'ancienne commune de Virginal-Samme était autrefois divisé, comme sa dénomination l'indique d'ailleurs, en deux entités distinctes : Virginal et Samme.

Virginal fut au VIIe siècle léguée par sainte Renelde à l'abbaye de Lobbes. Formant une enclave de la principauté de Liège (1), (Lobbes étant située dans la Principauté), elle fut jusqu'au XVIIIe siècle une terre franche et neutre exempte de charges et d'impôts.

Samme fit partie du village d'Ittre pendant toute la durée de l'Ancien Régime. Après quelques années d'autonomie, elle fut rattachée à Virginal en 1808.



Une borne aux armes de sainte Gertrude délimitait autrefois les biens du Chapitre de Nivelles.
Ci-dessus, une borne de la ferme de la Tour à Ittre, possession du Chapitre jusqu'au XVIIIe siècle.

(1) Voyez l'illustration de la page de couverture.



Rude et altière, la Tour d'Asquempont veillait autrefois sur la Sennette. - (Cliché A.C.L.).

« SAMME, DEPENDANCE D'ITTRE... »

Le prévôt du Chapitre de Nivelles était le seigneur de Samme et possédait sur la Sennette la « Tour d'Asquempont », tour de guet que Paul Oeghe, seigneur de Fauquez, fit fortifier en 1488. Il y établissait 7 échevins et y possédait plusieurs droits seigneuriaux.

La haute justice et le tiers des amendes appartenaient au mayeur de Samme qui relevait la mairie du prévôt, seigneur primitif.

Les seigneurs d'Enghien et de Fauquez étaient seigneurs avoués de Samme (« gestionnaires du domaine, représentants du seigneur primitif au moins à l'origine; ils accrurent rapidement leur pouvoir au cours des siècles). A ce titre, ils recevaient également le tiers des amendes et avaient seuls la connaissance des crimes et le droit de mainmorte. (Impôt dû en cas de décès; voyez des exemples de l'application de ce droit dans le n° XV - 1973, de la revue pp. 5 et 6. Les 3/4 du produit de la vente reviennent au seigneur de Fauquez et le dernier quart au seigneur d'Enghien). Le prévôt n'avait ce dernier droit qu'à la Tour et au moulin d'Asquempont.

UNE COMMUNE AUTONOME PENDANT 11 ANS ET 8 MOIS.

Très éloignés du centre d'Ittre, les habitants de Samme s'étaient adressés, quelques années après la révolution de 1789, au gouvernement français régissant nos provinces pour obtenir l'autonomie de leur communauté. Leur pétition aboutit car le 17 mai 1796, le citoyen Boutteville, commissaire du gouvernement près les départements réunis, leur accorde par décret de former une commune distincte et séparée d'Ittre :



Une très ancienne ferme de Samme, la cense de la Vollée, appartenant au seigneur de Fauquez.

« Considérant que la commune d'Ittre est déjà très considérable par elle-même ; que Samme par son étendue, sa population et la richesse de son territoire peut être comparée aux plus grandes communes du canton ;

« Considérant que l'intérêt de ses habitans et l'utilité publique exigent qu'ils aient des agents municipaux particuliers, ceux d'Ittre ne pouvant suffire aux détails de l'administration de deux endroits aussi considérables, éloignés de plus d'une lieue l'un de l'autre, et séparés d'ailleurs par la rivière de Senne ;

Arrête ce qui suit :

Art. 1. Les agens municipaux d'Ittre ne s'immisceront plus dans l'administration du village de Samme, qui formera doresnavant une commune séparée et distincte, et sera la douzième du canton de Tubize ».

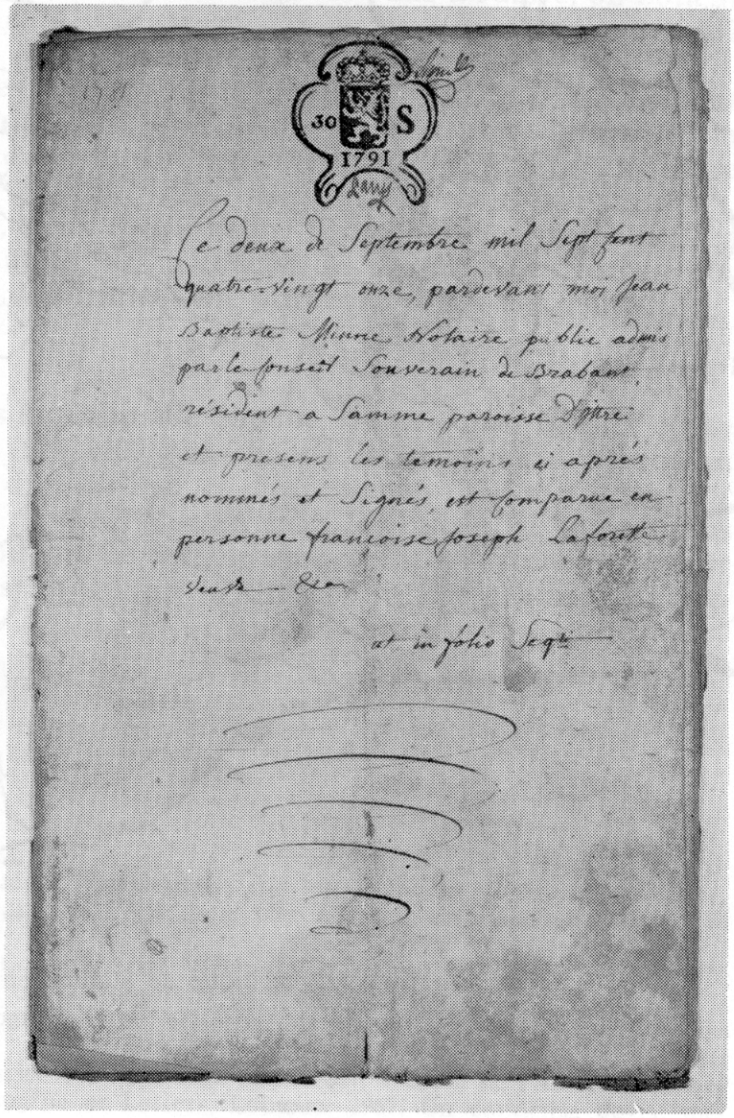
C'est Antoine Joseph Godeau, fermier de Samme qui sera le premier magistrat de la commune. On lui adjoint Jean-Baptiste Minne, fermier au même endroit.

Le 27 août 1797, l'administration centrale du département de la Dyle, devant la nécessité de fixer une limite certaine entre Ittre et Samme, notamment en matière de répartition de l'impôt foncier, confirme la Sennette comme limite naturelle entre les deux communes.

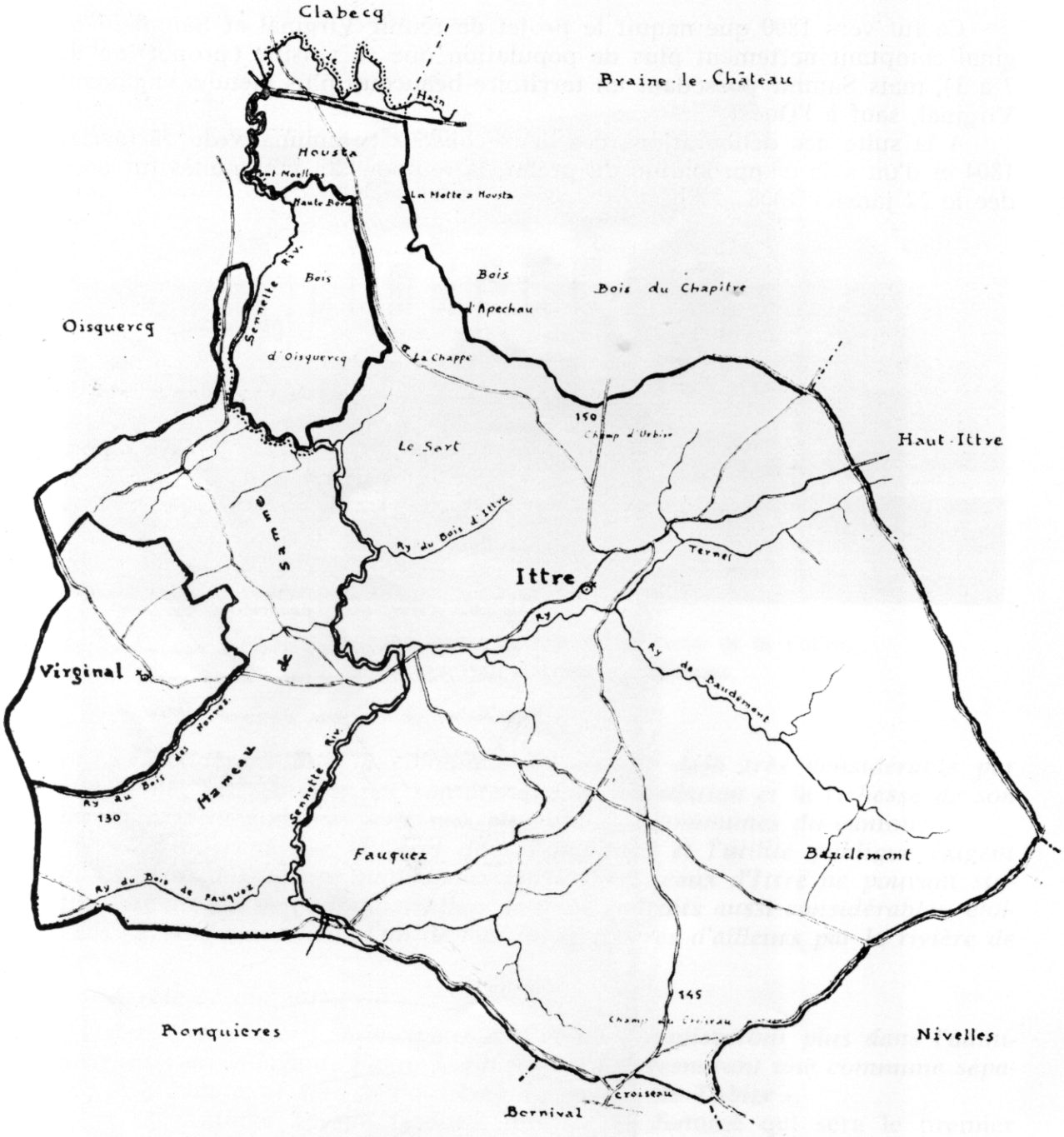
UNE PREMIERE FUSION :
LA COMMUNE DE VIRGINAL-SAMME.

Ce fut vers 1800 que naquit le projet de réunir Virginal et Samme, Virginal comptant nettement plus de population que sa voisine (proportion de 7 à 3), mais Samme possédant un territoire beaucoup plus étendu, englobant Virginal, sauf à l'Ouest.

A la suite des délibérations des deux conseils communaux du 18 février 1804 et d'un avis d'approbation du préfet, la réunion des communes fut décidée le 22 janvier 1808.



Un acte notarié passé
à « Samme paroisse d'Ittre ».



La représentation géographique de Samme entre Ittre et Virginal.

LES LIMITES ET L'ETENDUE DE SAMME.

Il n'est pas aisé de connaître de manière précise les limites et l'étendue de Samme. On se référera à une étude faite par Solange Delaunois lors d'un mémoire de licence (voyez en fin d'article les sources consultées) et à la carte de Virginal-Samme figurant à la page de garde de l'Histoire de Virginal de l'Abbé Stroobant. Sur cette carte, une ligne jaune départage Virginal et Samme. Le hameau de Samme comprend ainsi un grand nombre de parcelles que leur forme ou leur appellation permet d'identifier avec certitude comme étant des terres situées à « *Samme, dépendance d'Ittre* ». Par exemple, les fermes de Samme, de la Vollée, de la Motte à Balloux et du Jacquier et des parcelles comme « Liones », « Les Roquettes », « L'Espinette », et « Les Couterelles ».

L'examen du plan Popp a permis de connaître la superficie de Samme. Les parcelles de l'ancien hameau étant additionnées l'une à l'autre, on obtient comme résultat 554 ha, 18 a 34 ca (sur les 775 ha de Virginal, soit les 5/7 du territoire).

Le ruisseau du Bois des Nonnes forme jusqu'a la route d'Asquempont au centre de Virginal la limite Est et Sud de Virginal avec Samme et la ferme du Jacquier la limite Nord. La Sennette forme la limite Est entre Samme et Ittre.

La Sennette nourrissait, nous révèle l'abbé Stroobant, des anguilles, des meuniers, des goujons, des ables, des brochets, des tanches, des carpes, des barbeaux, des écrevisses et des truites. On y trouvait aussi des loutres.

*
* *

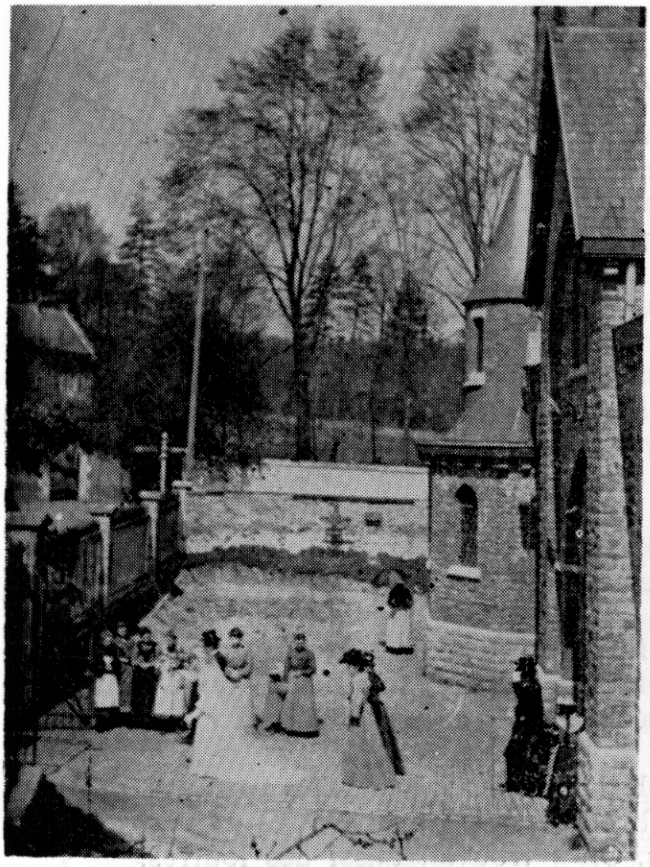
Signalons encore que les habitants de Samme, trop éloignés de leur église paroissiale d'Ittre, bâtirent vers 1600 une chapelle au hameau du Jacquier. Restaurée en 1634, pourvue d'un clocher et d'ornements, l'Evêque de Namur permit alors d'y célébrer la messe. Pillée en 1656, les offices ne purent plus s'y dérouler. En 1669, les habitants de Samme s'adressent à l'évêché de Namur afin de pouvoir employer les revenus de la chapelle à faire chanter une première messe à Virginal.

Jean-Paul CAYPHAS.

Sources consultées.

— STROOBANT, Notice historique et généalogique sur les seigneurs de Faucuwez, Ittre, Samme et Sart, dans les Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, Tome IV, Anvers 1847.
— STROOBANT, Histoire de la Commune de Virginal, Bruxelles, 1853.
— POPP (P. C.), Plan parcellaire de la Commune de Virginal-Samme.
— TARLIER et WAUTERS, Géographie et histoire des communes belges, canton de Nivelles, 1860.
— DELAUNOIS (S.), Structure agricole d'un village brabançon à la fin de l'Ancien Régime, Ittre, U.C.L. Faculté de Philosophie et Lettres, Louvain, 1967. Un condensé de ce mémoire a été publié dans le Bulletin du Crédit Communal de Belgique, nº 92, avril 1970.

Les beaux mariages du temps jadis

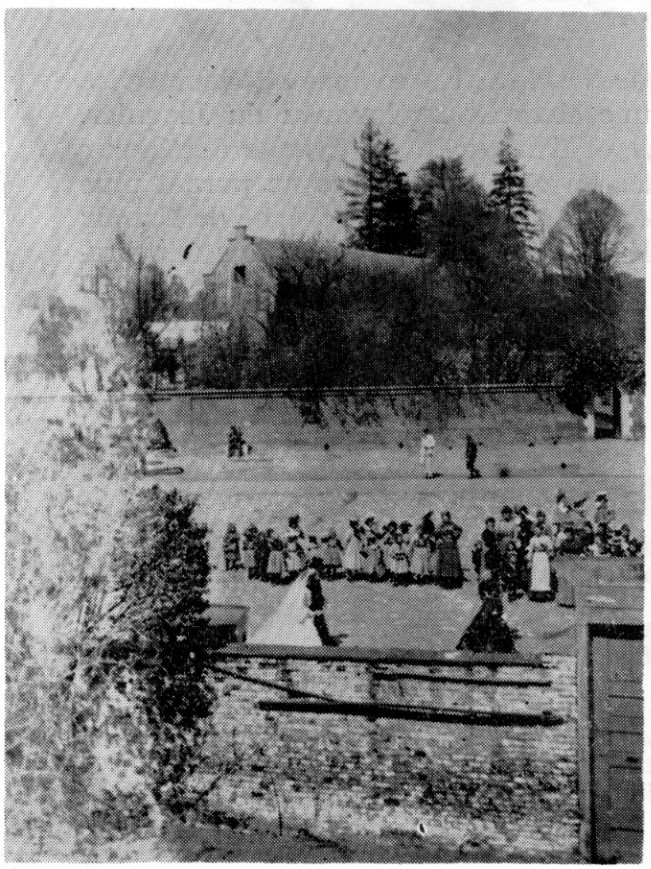


Un mariage en landau en 1904. Remarquons sur la photo supérieure les grilles de l'ancienne église.

←

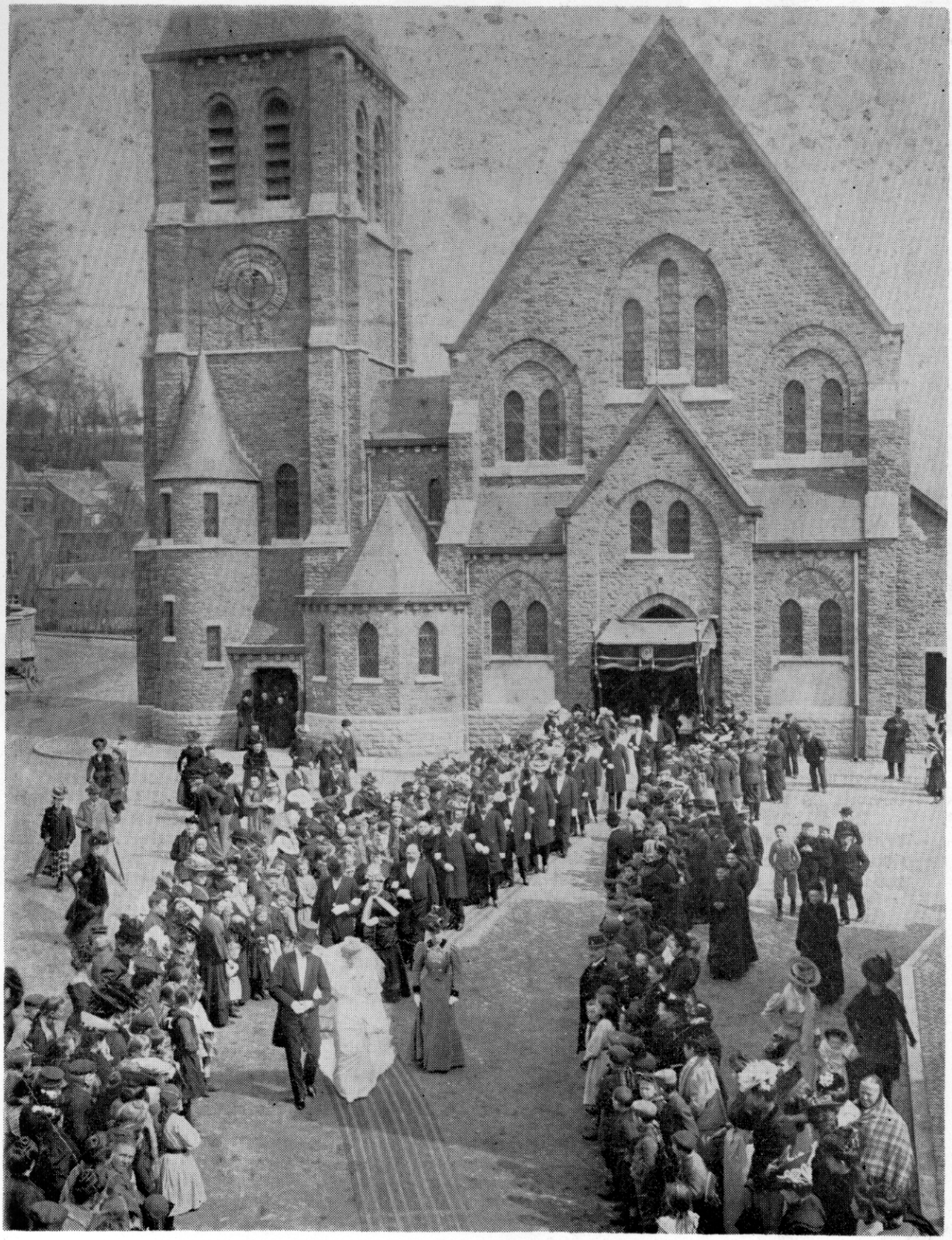
↓





Une toute grande foule assiste à ce mariage de 1907.

→



L'EGLISE de HAUT-ITTRE

L'EGLISE de Haut-Ittre, celle que le Cardinal Mercier appelait une cathédrale en miniature est située le long d'un tronçon de la route de l'Etat Lillois-Hennuyères que l'on dénomme ici rue basse, laquelle est une côte abrupte qui dévale jusqu'au ruisseau.

Bâtie pittoresquement sur un monticule, elle est un peu en retrait de la route, là même ou s'amorce la descente de la côte.

On y accède par des raidillons dont l'un, celui d'en haut est passablement raboteux.

Son altitude est de 110 mètres.

L'EXTERIEUR.

Témoin vivant de l'art et de l'habileté consacrés par des générations anonymes à la gloire de Dieu, elle est en partie presque millénaire, construite dans un style dépouillé, reconnaissable à ses arcs en plein cintre.

Le premier regard du touriste est pour le clocher.

Voyons ce qu'en dit Raymond Lemaire dans *Les origines du style gothique en Brabant. 1ère partie : L'Architecture romane. (Editions Vromant, Bruxelles, 1906).*

« Il est trapu. La maçonnerie dépasse à peine le faîte des toitures de la nef et du chœur. Les murs construits en petits moëllons sablonneux n'ont que 0,60 m d'épaisseur et nulle ornementation ne rompt leur monotonie. Dans la région supérieure, deux petites baies sans vitrage ni abat-son servent d'ouïes. Cette tour a conservé sa toiture primitive à 4 pans, ainsi que sa charpente dont les chevrons engagés à mi-bois dans l'entrait surplombent les murs en forme de corniche. »

Cet édifice présente un quadrilatère à peu près équilatéral; il est divisé en 3 nefs à deux travées. Il est éclairé du côté du midi par deux fenêtres ogivales qui s'élèvent en pignon au-dessus du toit. Ces fenêtres devaient être ornées autrefois de meneaux flamboyants en pierre de taille comme celle du transept qui les a conservés.

De ce côté du midi, et à la façade ornée de 3 fenêtres ogivales, les murs sont en briques, tandis que le reste de l'édifice est en moëllons marneux. Un contrefort le soutient à chaque angle et la toiture repose sur une corniche à corbeaux. Le transept à gauche (nord) est plus ancien; il est à mur terminal plat avec une fenêtre quasi cintrée.

La nef n'est éclairée par aucune fenêtre.

Le chœur de l'église est éclairé par 2 fenêtres ogivales; une troisième dans le mur terminal plat, murée actuellement se trouvait au-dessus de l'autel primitif : caractéristique que l'on remarque généralement dans les églises romanes.

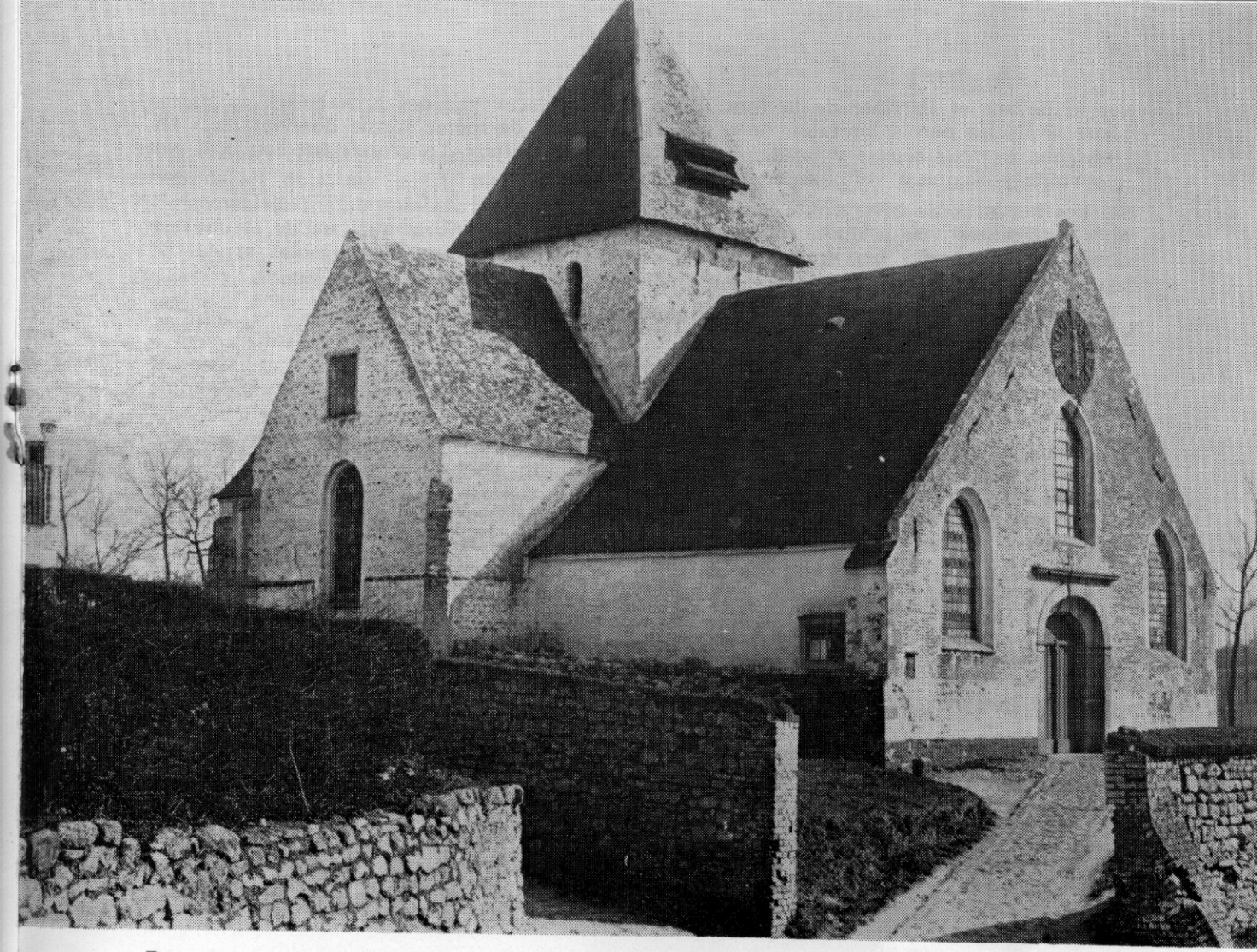
Tournée vers l'orient suivant la liturgie ancienne qui voulait que le maître-autel fut ainsi orienté, elle regarde le cimetière (voir la dernière strophe de la poésie in fine).

Dans l'angle que fait le chœur et le transept nord, on a construit sous le pastorat de l'abbé Grégoire, un homme qui avait cependant un goût très prononcé pour l'art, une sacristie qui dépare singulièrement la forme de l'édifice.

L'église de Haut-Ittre ayant encore le rare privilège de se trouver à l'écart des grand-routes, son site est resté calme et le silence règne toujours à l'intérieur.

On peut encore comme disait Lamartine :

Jusqu'à ce qu'il s'achève,
Y mener son rêve
Et le recommencer.



Basse et trapue, une église de village qui défie le temps. - (Vue de 1894, cliché A.C.L.).

INTERIEUR.

Voyons donc cet intérieur. — La nef centrale repose de chaque côté sur une colonne cylindrique à chapiteau et à base octogonaux qui sert d'appui à des arcades en anse de panier; elle est couverte d'un plafond plat.

« Telle n'était pas, nous dit Lemaire précédemment cité, sa disposition primitive. Sans aucun doute l'église n'avait au moment où elle fut construite qu'une seule nef. Elle a été agrandie à mesure que croissait la population; elle est une combinaison des styles roman et gothique. Le bas-côté nord y a été ajouté dès l'époque gothique, le bas-côté sud probablement dans le courant du XVIIe siècle. Le peu de longueur de l'édifice est déjà une preuve suffisante en faveur de cet opinion : l'église actuelle proprement dite est plus large que longue.

D'ailleurs les arcades actuelles ont été percées dans un mur qui leur est antérieur ».

Une autre preuve que l'église n'avait qu'une seule nef à l'origine, c'est la présence d'une petite baie carrée défendue jusqu'il y a quelques années par deux barreaux en fer. C'est là que l'on présentait, de l'extérieur, les catéchumènes qui ne pouvaient entrer dans l'église qu'après avoir reçu le baptême.

« La charpente de la nef principale est, en grande partie ancienne. Les fermes-chevrons sont distantes entre elles de 80 cm et les planches du plafond sont clouées directement sur les entraits. A ces chevrons furent ajoutés après coup ceux qui supportent le toit des bas-côtés. Au XVIIe siècle, croyons-nous, on a agrandi les arcades romanes qui s'ouvraient

sur le devant et l'arrière de la tour, pour les remplacer par des arcs brisés en pierre bleue. Dans les parois latérales, on a ouvert des baies de même forme donnant dans les transepts. *La tour repose donc depuis lors sur quatre piliers*. La croisée fut couverte par une voûte gothique à voûtains en briques ». (Lemaire).

Les nervures de cette voûte sont en pierre bleue. Les croisillons datent de deux époques différentes : celui du nord est soutenu par des contreforts aux angles et couvert d'une voûte dont les nervures en pierre blanche retombent sur des consoles ornées de figures grimaçantes.

L'abbé Grégoire qui fit d'heureuses améliorations à l'église nous dit :

« Le croisillon sud est terminé par une abside à 5 pans qui s'adapte irrégulièrement à l'ensemble de l'église. Elle est en bardeau depuis 1894. Les nervures du bardeau existaient sous la toiture, mais au lieu d'une voûte en bardeau, il n'y avait avant 1894 qu'un simple plafond ».

Quant au chœur de l'église dont l'arcade en ogive s'ouvre vers la nef, il a remplacé depuis le début du XIIIe siècle le sanctuaire primitif. Tout nous dit encore que nous sommes à l'époque de transition. Ce qui nous fixe davantage sur l'âge de cette construction, c'est d'abord la présence d'une piscine double placée dans une niche et, ensuite l'existence sous l'autel en bois de l'époque Renaissance, d'une tombe d'autel très curieuse ornée sur les côtés de 3 colonettes monolithes en faisceau, portées par des bases à griffes très gracieuses.

L'intérieur de l'église Saint-Laurent au temps... des chaises de velours.



L'HEURE AU CLOCHER.

Celui-ci contenait jusqu'en ces derniers temps une horloge datant de 1905 et qui en remplaçait déjà une autre plus ancienne qu'on disait provenir de l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac. La première, hors d'usage, a fait place à une horloge électrique qui sonne les heures et les demies ainsi que l'angélus matin, midi et soir sur une cloche.

Ici, on se rappelle volontiers le tableau de Millet, ce peintre normand qui a rendu de façon si sincère et si émotive cette scène de l'angélus où l'on voit un paysan et sa femme occupés à déterrer les pommes de terre quand, ayant entendu le timbre de l'angelus au clocher lointain, ils ont interrompu leur travail et dans une attitude pieuse, ils récitent la prière.

LES CLOCHES ET LE RAPT DE L'UNE D'ELLES.

Le clocher renferme donc deux cloches. La plus grosse pèse 400 kgs, elle est plus que centenaire et porte l'inscription suivante : Je fus refondue par les soins de Jean-Martin Langhendries, maire de la commune de Haut-Ittre. J'ai pour parrain Michel François Delcorde et pour marraine Marie-Claire Delcorde. Fait par Hubert et P. Thouvenel en l'an 1810.

La petite, d'un poids de 300 kgs fut saisie par les Allemands et enlevée le 24 janvier 1944, par une équipe d'ouvriers dépêchés par la firme Van C... de Bruxelles. Les curieux qui la virent partir durent se dire, une larme à l'œil, qu'après avoir sonné tant de fois l'avènement à la vie, elle allait devenir engin de mort sous l'une ou l'autre forme et frapper nos alliés.

On y lisait ce qui suit : Parrain J. Baptiste Gailly et marraine Catherine Thérèse Herman, A.L.J. Van Aeschodt, Van den Gheyn me fudit Lovanii 1844 (fondue à Louvain en 1844). INAUGURATION D'UNE NOUVELLE CLOCHE : le 9 mai 1948, grâce à l'initiative du Curé Deschamps, qui avaient recueilli comme par miracle les fonds nécessaires, on inaugura une nouvelle cloche.

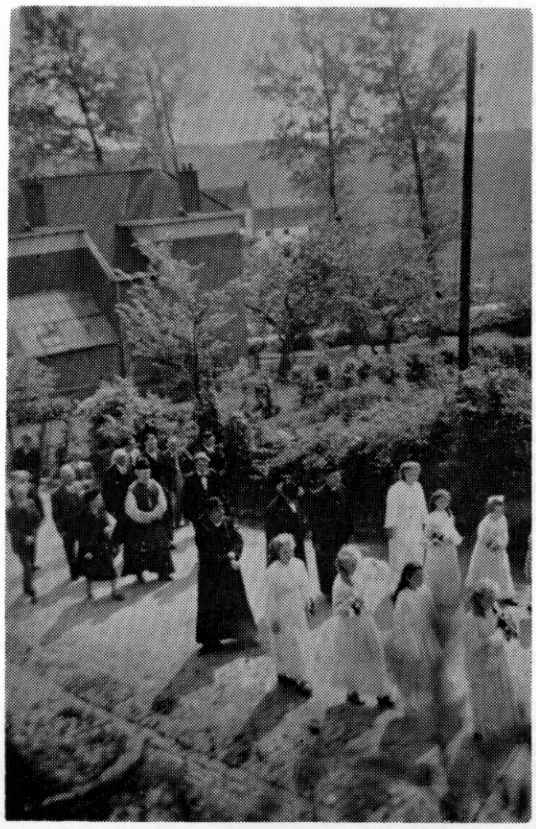
Au cours d'une cérémonie mémorable, le doyen Boon de Bruxelles procéda à sa consécration tandis que l'abbé Goffaerts, éminent professeur de poésie au Collège Cardinal Mercier de Braine-l'Alleud fit le sermon de circonstance, un sermon pathétique et d'une telle envolée que beaucoup de personnes parmi la nombreuse assistance essuyèrent une larme. Il ne nous a pas été possible d'atteindre cette cloche qui, depuis trente années déjà est associée à nos peines et à nos joies. Mais grâce à l'obligeance de certaines personnes que nous remercions vivement, nous avons pu savoir qu'elle s'appelle Jean en souvenir de l'abbé Jean Glibert, curé émérite de Haut-Ittre; qu'elle a pour parrain et marraine Joseph Roos, bourgmestre à l'époque et Nelly Gailly.

LE PAVEMENT DE L'EGLISE.

Les inhumations se faisaient dans les églises jusqu'en 1781, lorsque Joseph II eut prohibé par décret ce genre de sépulture.

Le pavement de notre église est fait en partie de dalles funéraires en pierre bleue où nous lisons les épitaphes de pasteurs et de censiers.

En voici quelques-unes : Messire Jan Le Vassaux curé propriétaire de l'église, † 1500 - Messire Jacques Daniel curé † 1669 - Messire François Delcambre curé † 1722 - P.h.l.e Wauthier en son vivant censier du Mortier † 1657, - Antoine Duchesne fils de Hubert † 1645, Françoise Antoine première épouse d'Arnould Duchesne † 1700, Catherine Delcorde sa seconde épouse † 1735 et le dit Duchesne † 1736 en son vivant Censier du Mortier.
L'un des premiers soins de l'abbé Glibert nommé curé de la paroisse en 1934 fut d'installer le chauffage central dans l'église. Heureuse initiative s'il en fut, mais qui entraîna le creusement du sol de l'ancienne sacristie. On se trouva dès lors en plein dans le cimetière primitif, un véritable ossuaire. Quelques crânes reçurent dans le cimetière actuel une nouvelle sépulture, mais une grande quantité d'os mêlés à la terre furent ainsi épandus dans les campagnes ou bien allèrent combler les ornières des chemins vicinaux.



←

Précédé par des fillettes de blanc vêtues,
Mgr Boon a quitté le presbytère et se rend à l'église encadré des parrain et marraine et suivi des membres de la fabrique d'église.
Les précèdent : l'Abbé Deschamps, Curé de la paroisse, le Père Sébastien, Chanoine Prémontré et l'Abbé Goffaerts.

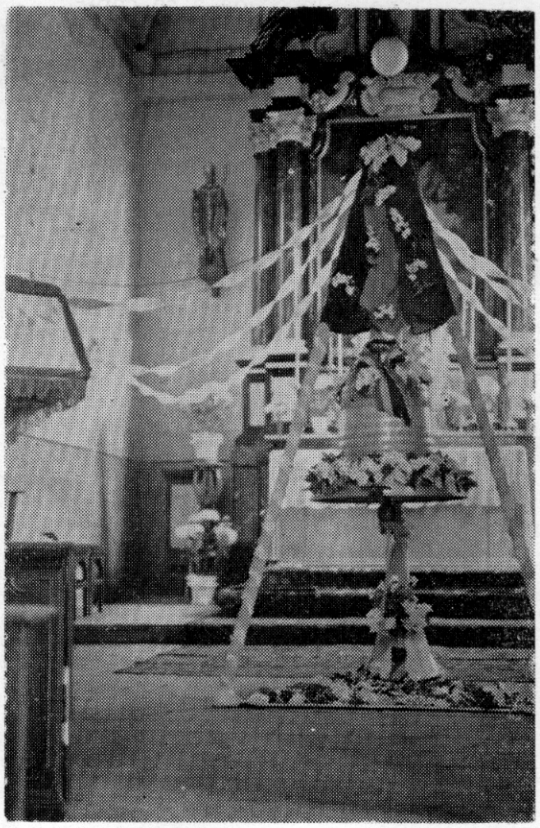
Un grand poète romantique, Lamartine, a chanté en vers splendides et de quelle élévation d'âme, la petite église du village. Il sied, nous semble-t-il, de la reproduire en terminant cette description.

Je sais sur la colline
Une blanche maison.
Un rocher la domine,
Un buisson d'aubépine
Est tout son horizon.
Là, jamais ne s'élève
Bruit qui fasse penser;
Jusqu'à ce qu'il s'achève
On peut mener son rêve
Et le recommencer.

Le clocher du village
Surmonte ce séjour.
Sa voix comme un hommage
Monte au premier nuage
Que colore le jour.
Signal de la prière,
Elle part du Saint lieu,
Appelant la première
L'enfant de la chaumière
A la maison de Dieu

La fenêtre est tournée
Vers le champ des tombeaux
Où l'herbe moutonnée
Couvre après la journée
Le sommeil des hameaux.
Paix et mélancolie
Veillent là, près des morts
Et l'âme recueillie,
Des vagues de la vie
Croit y toucher les bords.

Joseph DOUMONT,
ancien instituteur.



←

Posée sur un piedestal qui disparaît sous les fleurs de mai, enrubannée, fleurie elle-même, la nouvelle cloche a pris place au pied du chœur.
Du haut de son socle, saint Eloi, le forgeron, semble lui donner sa bénédiction.

LES SOCIÉTÉS MUSICALES DE NOS VILLAGES

A toutes les époques, des amateurs ont aimé à se regrouper pour pratiquer la musique. A Leipzig, J.S. Bach faisait interpréter ses œuvres maîtresses par le Collegium Musicum, formé d'étudiants de l'Université.

Cependant, la large diffusion de la pratique musicale dans les masses populaires date du XIXe siècle. L'apparition d'instruments nouveaux (sax-horns, saxophones) permet de constituer des ensembles homogènes d'instruments à vent, dotés d'une riche palette orchestrale.



FANFARES D'ITTRE

SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. ALBERT DE SMET, BOURGMESTRE ET SOUS LA DIRECTION DE M. LOUIS CANIVEZ, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD.

Souvenir du grand Concours de Courbevoie-Paris

LE 6 JUIN 1897

Ces formations se prêtent remarquablement aux concerts en plein air. Les fanfares, issues des musiques de cavalerie, se composent de cuivres qui, à l'origine se jouaient d'une seule main, le cavalier tenant de l'autre les rênes de sa monture. Les harmonies, calquées sur les musiques militaires d'infanterie, y joignent les bois (clarinette, flûte, hautbois, basson).

Présentes à tous les grands moments de la vie d'un village, ces formations donneront vie et couleur aux diverses festivités populaires.

En un temps où l'enseignement artistique touche encore peu les campagnes, des solistes chevronnés y forment patiemment de jeunes élèves. Plusieurs d'entre eux deviennent des musiciens professionnels remarquables grâce au solide bagage acquis dans ces écoles de fortune.

UNE VIVE EMULATION.

Fondée en 1877, la Fanfare « Les Travailleurs Réunis », dont le siège est à Huleu, à Ittre, connaît un grand essor après la première guerre mondiale. Sous la conduite de Georges Leclercq, musicien hors ligne et d'un dévouement inlassable, elle compte jusqu'à 90 musiciens. Elle s'illustre dans de nombreux tournois musicaux à Lille, à Rouen, ainsi qu'au Concours International de La Louvière, en 1928, où elle se signale en division d'excellence.

La Fanfare Saint-Remy voit le jour en 1880. Grâce à l'aide financière de son président d'honneur, Albert De Smet, elle s'assure le concours de chefs et de compositeurs de grand renom, comme Louis Canivez, Arthur Mahy et Emile Walnier.

La Fanfare Saint-Remy brille, avec plus de cent exécutants, dans de nombreuses joutes musicales en France, en Hollande et en Suisse. Le 6 juin 1897, elle concourt à Courbevoie (France) avec de nombreuses formations étrangères, dont la Garde Républicaine et remporte le premier prix d'exécution et le second prix de lecture à vue, témoignant ainsi de l'extraordinaire valeur artistique de ses membres.

Les fanfares n'échappent pas aux passions du temps. La Fanfare Saint-Remy participe à la grande manifestation du 31 août 1884 à Bruxelles dont le cortège laisse sur le champ de bataille « tout un butin de drapeaux lacérés et d'instruments défoncés » (1).

Une vive émulation stimule les deux sociétés qui tiennent leurs répétitions, l'une au hameau de Huleu, l'autre dans le centre de la commune.

LES FANFARES COMMUNALES D'ITTRE.

Durant la guerre 1940-1945, les deux phalanges doivent interrompre leurs activités. A la fin des hostilités, elles décident de mettre leurs efforts en commun. Le 9 juillet 1945, elles se réunissent pour former les Fanfares Communales d'Ittre qui donnent leur premier concert le 15 août 1945 sous la direction de Georges Leclercq.

Malheureusement, l'avènement de la civilisation des loisirs porte un grave préjudice à la pratique musicale. Attirés par d'autres activités, les musiciens désertent les répétitions. Le recrutement des élèves devient de plus en plus difficile. Malgré le talent et le zèle de leurs chefs, Messieurs Nusbaum

(1) Cte Carton de Wiart, Beernaert et son temps, La Renaissance du Livre, 1945, p. 62.



Un concert donné à Ittre par la Royale Harmonie Communale de Virginal lors de la foire aux artisans le 26 septembre 1976.

et Cullus, les Fanfares Communales sont contraintes de ralentir leurs activités.

Actuellement elles accompagnent chaque année la procession du 15 août et font retentir la commune d'échos joyeux à l'occasion de leur traditionnel banquet de Sainte-Cécile.

VIRGINAL ET HAUT-ITTRE.

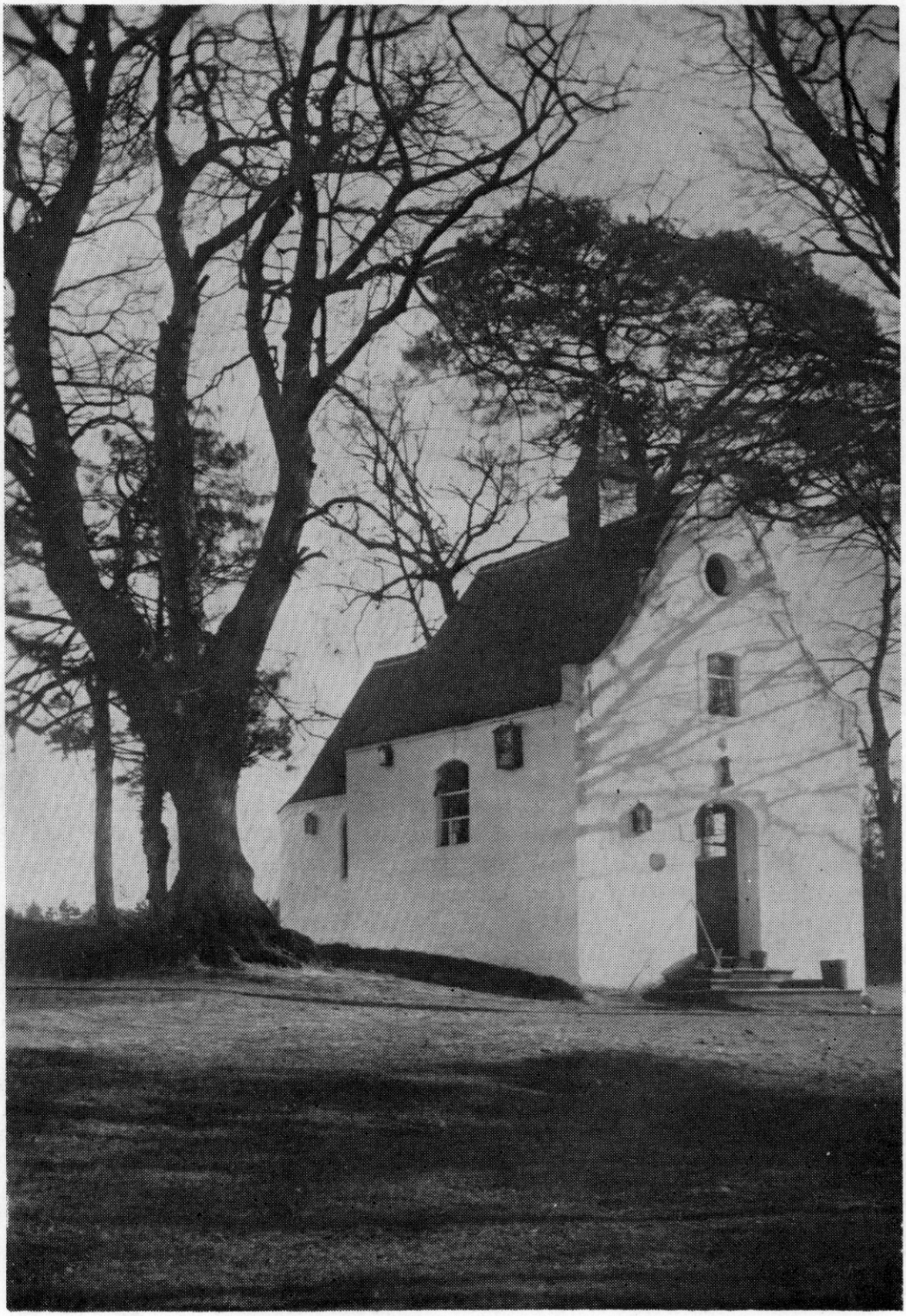
L'Harmonie Communale de Virginal est fondée en 1853 ; en 1878, elle est autorisée à porter le titre de Royale Harmonie. Comme tant d'autres sociétés, elle tombe en léthargie après les années 1955. En 1969, elle connaît un regain d'activité exceptionnel. Réunissant une cinquantaine de musiciens venus de toute la région, elle renoue, sous la direction de Marcel Tordeurs avec la riche tradition d'un passé prestigieux. Elle compte notamment à son répertoire l'Ouverture du Freischütz de Weber et la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak.

Le village de Haut-Ittre compte lui aussi sa fanfare. En 1895, l'abbé H. Grégoire prend la direction d'une section de cors existant de longue date et la transforme en section musicale de la mutualité qu'il vient de fonder. Ses successeurs Léon Lefebvre et René Cullus ont su maintenir en vie la Fanfare Saint-Laurent. Après cent ans d'existence, elle reste l'un des noyaux les plus vivants de cette petite communauté.

Le passé lègue ce bel exemple à tous ceux qui cherchent à s'épanouir dans une culture vivante et active.

Puisse-t-il être fécond !

Robert DEVREUX.



BRAINE-LE-CHATEAU

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-AU-BOIS.

Au temps de ses murs blanchis à la chaux, l'extérieur de la chapelle était jadis orné de niches offertes par les pélerins.

Photographure du Nord, 1030 Bruxelles

Imp. Havaux - Nivelles